

## **Interpellation de Madame Laura Squartini transformée en question écrite concernant – Budget participatif**

Madame l'Échevine,

La première édition du budget participatif est clôturée et a dévoilé ses projets lauréats. Ce programme qui a débuté fin d'année 2019 et qui finance des projets portés et choisis par des habitants de Watermael-Boitsfort pour un montant global de 150.000 euros.

A ce sujet, mon groupe souhaiterait vous poser les questions suivantes:

- De quelle manière et sur quels critères s'est faite la sélection des projets par le Collège et les services communaux. Peut-on nous communiquer la décision et la justification pour chaque projet (retenus et non retenus).
- De quelle publicité a bénéficié le programme ? (Journal communal, site internet, prospectus dans les boîtes, autres?)
- Vu la crise sanitaire, y a-t-il eu des votes enregistrés après le délai fixé et ont-ils pu être comptabilisés ?
- S'agissant d'une première édition, quelles leçons pouvez-vous déjà en tirer et quels étaient vos critères d'évaluation lors de son élaboration?

Concernant maintenant la réalisation de ces projets:

- De quelle manière vont être ventilés les 110.000€ entre les deux projets phares? (Par projet et par poste de dépense)
  - S'agissant du puit de CO2, le projet sera-t-il financé 100% par ce budget participatif ou y aura-t-il un financement complémentaire?
  - S'agissant de la journée sans voiture, pourriez-vous nous donner un commentaire supplémentaire quant à sa mise en oeuvre : quelles rues, quels quartiers, la concertation avec les habitants, la concertation entre les communes et avec la zone de police, ...
- Enfin, les porteurs de projets sont-ils accompagnés dans la réalisation? Si oui lesquels et de quelle manière?

Laura Squartini

### **REPONSE de Madame Clerbaux**

Madame la Conseillère Communale,

Vous trouverez ci-dessous les réponses à vos questions. D'abord une correction : le budget alloué aux votes du Budget Participatif était de 110 000 euros (et pas 150 000 euros).

La pré-sélection des projets faites par le Collège et par les Services Communaux, sur base des critères suivants :

- Le projet ne rentre pas dans le cadre du règlement (e.g. dépenses non conformes)
- Compatibilité avec la déclaration de politique générale
- Le projet doit relever de la compétence de la Commune
- Le projet est déjà prévu par ailleurs

Sur cette base les projets suivants n'ont pas été proposés aux votes ou ont été proposés dans une version modifiée :

#### **Projets phares non proposés aux votes**

- Plaine de jeux/parc street workout sur la partie couverte du chemin de fer (pas compétence communale)
- Faciliter l'organisation de festivités et initiatives de quartier (dépense non conforme car budget RH récurrent)
- Création d'un jardin collectif dans le quartier Arcades (retirée par le porteur car ça existe déjà)
- Ascenseur pour personnes handicapées et mobilité réduite à la Maison Communale (déjà programmé par le Collège)
- Installation de 5 stations de réparation vélo à Watermael-Boitsfort (déjà programmé par le Collège)
- Couloir de circulation pour cyclistes place Keym (déjà programmé par le Collège)
- Atelier participatif de mécanique vélo (déjà programmé par le Collège)
- Mise en terre des bulles à verre place Keym (déjà programmé avec BXL-Propreté)
- Service navette pour seniors et PMR (voir Centrale des Moins Mobiles et implique une dépense de fonctionnement récurrente)
- Créer au niveau communal une cellule qui récolterait les aspirations profondes des citoyens (implique une dépense de personnel récurrente)
- Maison de quartier = Espace de rencontre (projet trop flou)

#### **Projets phares reformulés avant les votes**

- Installation de bornes de recharge pour voitures électriques (proposition reformulée)
- Les premiers dimanches du mois sans voitures à Watermael-Boitsfort (projet retenu moyennant la condition de le limiter aux rues pour lesquelles un sondage est organisé, et un taux significatif d'habitants s'expriment en faveur)

#### **Projets Coups de Pouce non proposés aux votes**

- Un cinéma club au studio du Logis (abandon des porteurs)
- Soutien à la crèche Het Lijsternest pour qu'elle puisse continuer à proposer une cuisine locale aux enfants (projet pas assez « collectif » - travaux de rénovation de la cuisine)
- A la Décou-Verte- Dries (abandon des porteurs)
- Micro-aventures locales pour les enfants (abandon des porteurs)

De quelle publicité a bénéficié le programme : A3 toute-boites combiné au « 1170 en bref », site internet communal, plusieurs posts Facebook, 3 bâches dans l'espace public, des affiches dans les commerces.

Vu la crise sanitaire nous avons décalé l'étape « votes » de 1 mois. Il n'y a pas eu de votes enregistrés après le délai.

Le processus a pu être mené en suivant les différentes étapes. L'évaluation en cours permettra de l'améliorer. Le plus gros problème a été lié à la difficulté de connexion avec les lecteurs de ID card.

Pour le financement de chaque projet phare une enveloppe de 35 kE max est prévue. Elle sera probablement dépensée pour le projet puit de CO2, mais le projet « dimanche sans voitures » coûtera sans doute moins cher.

S'agissant du puit de CO2, le projet sera-t-il financé 100% par ce budget participatif ou y aura-t-il un financement complémentaire? Oui, financé à 100%.

La mise en oeuvre du projet « dimanches sans voiture » est en discussion avec les services compétents. C'est donc trop tôt pour fournir les informations détaillées demandées. Un point de suivi tous les 2 mois est prévu pour les porteurs de projets « Coup de pouce ».

Enfin, pour votre bonne information, le résultat de l'enquête de satisfaction - un des éléments dont nous tiendrons compte pour améliorer le processus – suit dans un autre message adressé à tous les CC.